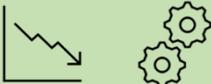
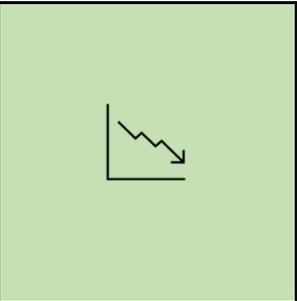


# Un territoire zéro déchet et une gestion circulaire des ressources

| Axe Stratégique                         | Objectif Stratégique  | Action  | Caractéristiques  |
|---|---|---|---|
| DE1 Consommer autrement en réduisant la | La Ville s'engage à promouvoir via 5 parcours zéro déchet sur le territoire de la Ville de Bruxelles les commerces durables   | - Poursuivre la promotion de commerces de seconde main sur le territoire, comme par exemple l'action "Parcours Second Life"   |    |
|   |   | - Etendre le principe zéro déchet du marché Sainte-Catherine à tous les marchés de la Ville d'ici 2030  |    |
|   | Les commerces proposent des solutions « zéro déchet »   | - Communiquer autour du parcours Zéro Déchet et du label Contenants Bienvenus de BE   |    |
|   |   | - Proposer, dans la lignée et/ou en complémentarité de ce que fait la Région, un guide des alternatives possibles aux emballages à usage unique et aux systèmes de consignes pour les plats livrés ou à emporter ; Campagne de sensibilisation aux alternatives à l'aluminium (ex pour les durumiers, sandwicheries) ; cornet de frite avec compartiment sauce intégrée au carton (ex le cornet.be) ; boîte à pizza |  |
|   |   | - Subsidier les associations des commerçants l'achat de contenants réutilisables par les commerçants notamment lors d'évènements.   |  |
|   |   | - Accompagner et informer à l'usage des conteneurs oranges ou du compost par les commerçants  |  |
|   | - Informer, sensibiliser et accompagner les habitants à la nouvelle obligation des sacs oranges prévue par la région, notamment en distribuant des sauts à composts aux habitants |    |   |

|                     |   |   |   |
|---------------------|---|---|---|
| quantité de déchets | Réduction de 30% des déchets acheminés vers l'incinérateur (sacs blancs)  | - Maintenir les primes et incitants ZD (ex : prime compost, location via Prêterie, etc.) et les compléter (ex primes et formations au compostage, prime kot kot, etc.)  |                                  |
|                     |   | - Sensibiliser et informer les citoyens en continu sur les projets zéro déchet via une plateforme en ligne (zéro-déchet.bruxelles.be)   |                                  |
|                     |   | Suppression du plastique à usage unique pour les contenants alimentaires (exceptés pour les impératifs médicaux et les poches de potages)   |                                  |
|                     | Réduction de 30% des déchets produits par les services de la Ville  | - Monitoring : Rapport annuel des quantités de déchets collectées et traitées par le service Propreté de la Ville   |                                  |
|                     |   | Demander à Bruxelles Propreté un rapport annuel des quantités de déchets du territoire de la Ville de Bruxelles.  |                                 |
|                     |   | Valoriser le bois issus des tailles, abattages, et chutes d'arbres vers des acteurs de l'économie locale  |                                |
|                     | Réduction globale de 20% des quantités de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux | Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de déchets dans le cadre de l'appel à projets Climat et d'autres dispositifs de financement mis en place par la Ville |                                |
|                     | Stratégie visant le zéro déchet dans toutes les activités de la Ville   | Don de matériel bureau et informatique plus utilisé par la police à des associations  |                                |
|                     | DE2 Réutiliser les ressources qui   | La Ville s'engage à mettre en place une méthode de valorisation et reconditionnement des déchets sur un marché de la Ville  | - Lancer un projet test de valorisation des déchets du marché du Jeu de Balle dans une boucle d'économie circulaire |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| ressources qui nous entourent                                  | Réduction globale de 20% des quantités de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux | - Réaliser une recyclerie locale dans les Marolles, mesurer son succès et reproduire le projet dans d'autres quartiers de la Ville. (projet Greenpoint & Cyclup Electro)   |    |
| DE3 Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets | Augmentation de la part des déchets non-ménagers (hors construction) prêts au réemploi et au recyclage  | Installer des poubelles de tri dans les espaces publics, les parcs et les centres sportifs   |    |
|  |   | - Accompagner les forains dans la réduction et le tri des déchets sur la foire du midi   |    |
|  | Augmenter le recyclage, la revalorisation des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants, notamment par des acteurs de l'économie sociale | Renforcer la capacité de tri, de recyclage, de reconditionnement et réemploi de ressources issues des collectes d'encombrants, saisies, dépôts clandestins, containers sur site (parcs, cimetières, centres sportif) |    |
| DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers  |   | - Faciliter l'installation de composts (et formation des utilisateurs) sur les sites de la Ville identifiés comme plus gros producteurs de biodéchets  |  |
|  |   | Etendre et diversifier les capacités de compostage des biodéchets verts sur le site du centre de compostage de déchets alimentaires de la Ville à Neder-Over-Heembeek (  |  |
|  | Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs   | Valoriser le compostage des déchets organiques des espaces végétalisés sur place   |  |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>- Développer un réseau dense de composts collectifs/de quartier : ex se focaliser sur les quartiers avec peu de composts comme le pentagone</p>                                     |  |
|  | <p>- Installation sur le territoire de la Ville d'un mésocompost où seront acheminés les biodéchets alimentaires de la Ville non compostés directement sur leur site de production</p> |  |

| Légende   |                                 |
|---|---------------------------------|
|    | Action à démarrer               |
|   | Action en cours                 |
|  | Action d'atténuation            |
|  | Action d'adaptation             |
|  | Action avec dimension citoyenne |